

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE LA CAP NATIONALE DES SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS DU MEDDTL

Novembre
2011

n° 13

Le dépouillement des élections à la CAP nationale des SAE du MEDDTL du 20 octobre 2011 s'est terminé le jeudi 10 novembre 2011.

En voici les résultats:

Inscrits	Suffrages valablement exprimés	% participation	FO	CGT	UPSAE	CFDT	FSU	CFTC
6099	4266	72,00%	1131	1117	1102	657	168	91
% pour chacun des syndicats			26,51%	26,18%	25,83%	15,40%	3,94%	2,13%

En 5 ans, **UPSAE** aura donc quasiment doublé son électorat et progressé de près de 12% la situant aujourd'hui en 1ère position au niveau des services déconcentrés comme l'illustrent les tableaux et graphiques joints.

Vos nouvelles représentantes au sein de la CAP nationale au titre d'**UPSAE** sont les suivantes :

Titulaires:

Marie-Christine DUVAL (CVRH 76) et **Alexia CURCI** (DREAL Bretagne)

Suppléantes:

Françoise PICAUT (DDT65) et **Marie-Hélène REJNERI** (STRMTG)

Cette progression est essentiellement due au travail collectif d'**UPSAE**, à la reconnaissance de ce travail par les SAE, à l'acceptation pour certain(e)s de se porter candidat(e)s sur la liste d'**UPSAE**, et à la confiance qui nous a été accordée à travers de vos votes.

A toutes celles et ceux qui nous ont soutenus, je tiens à adresser mes remerciements.

Ne restez pas isolé(e)s dans le contexte que nous traversons : RGPP, et notamment pour les B administratifs la Prime de fonction et de résultats (PFR), la fusion prochaine des B de la filière administrative et l'entrée dans le nouvel espace statutaire (NES).

Rejoignez UPSAE
pour renforcer
le syndicalisme indépendant,
autonome au sein de l'UNSA
et nécessaire à la défense
de TOUS les SAE !

UNSA DD / UPSAE, ce sont également 2 permanents
à votre disposition pour vous informer et vous conseiller :

Rémy RONVEL
 Secrétaire National UNSA DD / **UPSAE**
 Tel: 05 55 12 94 73
 courriel: remy.ronvel@haute-vienne.gouv.fr

Marie-Christine DUVAL
 Secrétaire Nationale adjointe UNSA DD / **UPSAE**
 Tel: 02 35 68 92 38
 courriel: marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr

Agenda 2011

23 novembre
 Réunion plénière
 examen du projet de
 décret fusion des
 corps

A PARAITRE

EN PREPARATION

INFOS
16 Février 2012
 Épreuves écrites de
 l'examen Professionnel
 SACE -

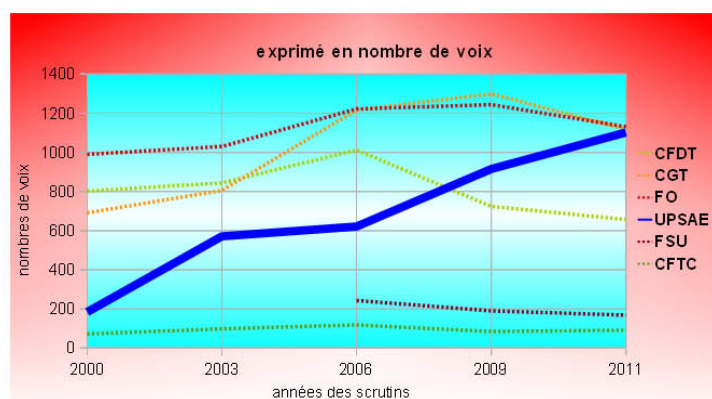
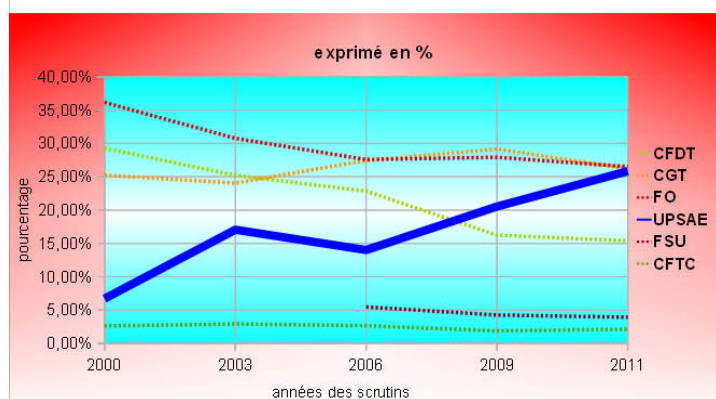
ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES SAE EN CAP NATIONALE SCRUTIN DU 20 OCTOBRE 2011

Nombres de voix par syndicats

ANNEES	CFDT	CGT	FO	UPSAE	FSU	CFTC	Inscrits	Exprimés	
2011	657	1117	1131	1102	168	91	6099	4266	total général
	486	829	808	928	114	42			<i>UPSAE 1ère en services déconcentrés</i>

ANNEES	2000	2003	2006	2009	2011	évolution		ANNEES	2000	2003	2006	2009	2011
CFDT	29,28%	25,21%	22,83%	16,25%	15,40%	-0,85%	→	CFDT	802	844	1012	724	657
CGT	25,23%	24,04%	27,44%	29,15%	26,18%	-2,97%	→	CGT	691	805	1216	1299	1117
FO	36,14%	30,76%	27,57%	27,92%	26,51%	-1,41%	→	FO	990	1030	1222	1244	1131
UPSAE	6,72%	17,05%	14,01%	20,53%	25,83%	5,30%	→	UPSAE	184	571	621	915	1102
FSU			5,48%	4,26%	3,94%	-0,33%	→	FSU			243	190	168
CFTC	2,63%	2,93%	2,66%	1,89%	2,13%	0,25%	→	CFTC	72	98	118	84	91
total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%			total	2739	3348	4432	4456	4266

Évolutions des résultats des élections par syndicats



Il ressort de ces tableaux que seule UPSAE connaît une forte progression tandis que les grandes structures syndicales baissent significativement.

Les modalités d'action d'UPSAE :

NEGOCIER avec l'administration,
ETRE PRESENTS et FORCE DE PROPOSITIONS sur les réformes en cours,
DEFENDRE TOUS LES SAE quelle que soit leur appartenance syndicale,
COMMUNIQUER, INFORMER régulièrement sur nos actions et
VOUS CONSEILLER dans vos actions.

Liens vers le site d'UPSAE où toutes les informations (flash, C/R CAP, Profession de foi, etc.) sont accessibles – cliquer sur le bouton



BULLETIN d'ADHESION 2011

NOM : PRENOM : GRADE :

Fonction :

Service :

Adresse Professionnelle :

Adresse Personnelle :

Tél. : FAX :

E-mail :

Bulletin à retourner à l'adresse :

Immeuble PASTEL – DDT 87 à l'attention personnelle et confidentielle de Rémy RONVEL-UNSA
22, rue des pénitents blancs 87032 Limoges cedex

accompagné de la cotisation annuelle de 30 € pour une première adhésion
ou de 48 € pour un renouvellement.

Merci d'en informer préalablement à l'envoi, le secrétaire national Rémy RONVEL
par courriel à l'adresse suivante : remy.ronvel@i-carre.net



REDUCTION D'IMPOTS

Cher adhérent,

Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt si vous faites parti d'un syndicat de salariés ou de fonctionnaires, du secteur privé ou public. La réduction d'impôt s'applique aux salariés, aux fonctionnaires mais également aux retraités, si ces derniers continuent d'adhérer à un syndicat.

En revanche, en cas d'option pour la déduction de vos frais réels, elle est à comptabiliser avec le montant des frais réels.

Quel est le montant de cette réduction d'impôt ?

Le montant de cette réduction d'impôt s'élève à 66% des cotisations versées sur l'année, dans la limite de 1% du montant des traitements, des salaires, des pensions et des rentes viagères à titre gratuit perçus sur l'année et diminués des cotisations sociales déductibles.

Lorsque vous faites votre déclaration, n'oubliez pas de joindre un reçu du syndicat indiquant la somme des cotisations versées et la date de ce paiement, sauf si vous déclarez vos revenus par internet auquel cas il vous faut conserver le reçu pour répondre à toute demande de l'administration.

**En cotisant : 30 ou 48 €
vous n'aurez donc dépensé que 11 ou 16 €**

Syndicalement,

références :

article 199 quater C du code général des impôts - article 35 de la loi de finances rectificative pour 2004 (n° 2004-1485 du 30 décembre 2004)